

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT

ANNEXE 3

Enquête publique

Contributions du public-commentaires commission

3^{ème} Plan de Protection de l'Atmosphère

Grenoble Alpes Dauphiné

Commission d'enquête

Président : Yves MARCELLIN

Membres titulaires Alain CHEMARIN, Gilles DU CHAFFAUT, Michel PUECH, Henri VIGIER, Jean-Louis PRESSE, Gabriel REY

20 juin 2022 - 29 juillet 2022

Décision n° E22000048/38 du Tribunal administratif de Grenoble du 13 avril 2022

Arrêté préfectoral n° 38-2022-05-12 du 18 mai 2022

Sommaire

1/	CONTRIBUTIONS REÇUES DANS LE REGISTRE NUMÉRIQUE.....	4
2/	CONTRIBUTIONS REÇUES SUR LES REGISTRES PAPIER ET PAR COURRIER.....	43

1 / CONTRIBUTIONS REÇUES DANS LE REGISTRE NUMÉRIQUE

ID Unique	Nom	Prénom	Organisme	Ville	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Synthèse	Avis de la commission d'enquête
@1	GUEDON	Daniel		Herbeys	-	Particulier	La réduction de la pollution passe par la fluidification de la circulation motorisée. Ceci passe par des aménagements routiers : suppression de feux tricolores (exemple Eybens), moins de chicanes et plus de dos d'ane.	Prend acte des propositions.
@2	COIGNÉ	Christian	Mairie de SASSENAGE		-	Elu collectivité /	Le Maire de Sassenage demande soit un transport en commun efficace au départ du nord de Sassenage et reliant Grenoble, soit la création d'une voie de contournement (pendant les travaux A480, mais à maintenir ensuite)	Demandes légitimes, mais hors sujet PPA
@3	ROLIN	Agnes	Mairie de Montbonnot Saint Martin	Montbonnot-Saint-Martin	-	Particulier	il est proposé de réduire la vitesse sur l'autoroute entre Montbonnot, voire Grenoble, et Crolles, ce qui réduirait la pollution de l'air et la pollution au bruit	suggestion intéressante, fréquemment reprise dans les contributions
@5	ISAAC	Alexis	Mairie de Montbonnot - Elu majorité		-	Elu collectivité /	2 propositions Réduire la vitesse sur les voies rapides (90) et dans les villes (30) Inclure les inserts ouverts Finoptim et le tubage des cheminées dans les aides	Vérifier si ces propositions sont totalement incluses ou non dans le projet

ANNEXE 3 - PPA3

@6	DESPRES	Isabelle		Montbonnot-Saint-Martin	-	Particulier	Propose de réduire les nuisances dues à la circulation automobile (90 km/h, revêtement routier, tarification et fiabilité des TC, pistes cyclables, plantations)	Avis favorable à toutes ces propositions qui tombent sous le sens
@7	RAIEVSKI	Laurence		Montbonnot-Saint-Martin	-	Particulier	<p>Limiter vitesse à 70 km/h sur la rocade</p> <p>réduire vitesse à 90 entre Montbonnot et Crolles</p> <p>ne pas attendre le pic de pollution pour limiter la vitesse: contrôler et verbaliser</p> <p>bien afficher la limitation</p>	Cf avis sur l'action MU 3.1
@8		Anne		Grenoble	-	Particulier	Encourager les habitants à utiliser les transports en commun par une participation plus importante de l'employeur au coût des abonnements.	Cf. avis sur l'action MU.1.3
@9	MARTIN	Cécile			-	Particulier	<p>Demande de revêtements de voiries limitant le bruit</p> <p>Propositions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - limiter la vitesse sur l'A41 - Végétaliser les parkings - Multiplier les lieux de stationnement des vélos 	La demande de revêtements de voiries limitant le bruit est hors sujet. Cependant, des études sur la corrélation entre la nature du revêtement et l'émission de particules fines des voiries pourraient être intéressantes. Cf. avis MU.1.1, MU.3.1, MU.5.1
@10	DUGAND	Fabien		Grenoble	-	Particulier	On fait porter sur la circulation automobile la pollution aux particules fines alors qu'elle est essentiellement due au chauffage au bois et qu'elle vient de loin pour se concentrer sur la cuvette grenobloise: les restrictions apportées aux automobilistes locaux sont donc injustes	argumentaire à consolider

ANNEXE 3 - PPA3

@11	DUROYAL	Alexandre		Grenoble	-	Particulier	Soutient les actions I11 et C21 et souhaite une amélioration des moyens facilitant la consultation électronique de la documentation par les citoyens.	Il est évident que la sensibilisation et l'information du grand public sur la qualité de l'air, pour être efficace, ne pourront se contenter d'une accumulation de documents disponibles sur des sites électroniques. Il serait certainement nécessaire d'investir dans les réseaux sociaux, en les animant pour les rendre plus attractifs et donc plus efficaces du type Facebook, YouTube, Instagram, TikTok, Twitter, LinkedIn...
@12	ULLMANN	Raymond		Les Abrets en Dauphiné	-	Particulier	Fait 2 propositions pour réduire la pollution (bruit, air, encombrement) au centre des Abrets. Interdire le passage des camions et contrôle Étude d'une déviation entre Chimilin et Charancieu	La création de nouvelle voirie n'est pas abordée dans le projet PPA. En revanche, l'étude et la mise en place d'une réglementation locale méritent d'être étudiées.
@13	SEGOND	Lalie		Meylan	-	Particulier	Rappelle l'intérêt de conserver de la végétation pour lutter contre la dégradation de la qualité de l'air et le réchauffement des villes. Conserver les arbres Végétaliser Dégoudronner les cours d'école Mise en place d'îlots de verdure	avis favorable à ces orientations
@14	LAVEUVE	Eric		Saint-Martin-d'Hères	-	Particulier	améliorer le civisme réciproque entre automobilistes et cyclistes Sanctionner davantage les infractions au code de la route	Voir avis sur T1.1

ANNEXE 3 - PPA3

@15	SAPPEY	Hugues			-	Particulier	<p>Agriculture : préconise des contrôles à l'improviste sur l'utilisation des intrants chimiques, et de limiter strictement l'épandage de lisier.</p> <p>Interdiction des véhicules diesel le we</p> <p>2 roues "trafiqués" : prévoir une obligation de contrôle technique tous les 2 ans.</p> <p>Véhicules électriques, attention ! : plus lourds (plus de pollution aux PM), batteries avec des métaux rares (extraction polluante, non recyclables), production d'électricité supplémentaire non neutre en termes de pollution.</p>	Prend acte des propositions et des points de vigilance sur les véhicules électriques
E16					-	Particulier	<p>Signalement d'une erreur matérielle dans le dossier : "4300 décès" plutôt que "4300".</p>	Erreur constatée.
@17	BOUCHE	Jean-Marc		Grenoble	-	Particulier	<p>le basculement vers des véhicules électriques n'est pas la solution, car leur construction-déconstruction est source de pollution et qu'il faut tenir compte de la pollution induite par les pneus, le freinage, la chaleur des moteurs</p> <p>Il faut remettre en cause le trafic routier lui-même en remplaçant la ZFE par des ZTL</p>	avis intéressant: le tout électrique n'est pas la panacée
@18	FAGOT-REVURAT	Olivier		Voreppe	-	Particulier	<p>Demande d'améliorations tarifaires, de fréquences et d'aménagements concernant les transports ferroviaires entre Pays Voironnais et Grenoble.</p> <p>Demande de parkings relais SNCF.</p> <p>Demande l'amélioration des tarifs autoroutiers entre Pays Voironnais et Grenoble et des</p>	tous les points sont abordés dans le PPA, mais toutes les décisions qui seraient nécessaires dépendent de l'État ou des collectivités territoriales

ANNEXE 3 - PPA3

							aménagements pour les différents types de transport. Demande le respect des zones agricoles et naturelles en agglomération.	
@19	KERMEN	Pierre	Citoyen actif. Habitant de Mens en Trièves !	Mens	oui	Particulier	<p>Souhaite lier le dérèglement climatique à la qualité de l'air</p> <p>Dénonce la période d'enquête "estivale"</p> <p>Estime que la CCT n'est pas cohérente entre réserves et avis favorable</p> <p>Dénonce la position de la CCT qui ne s'implique pas dans la compétence transport. Compétence à travers laquelle elle pourrait jouer un rôle précurseur.</p> <p>A organisé une réunion publique sur le sujet à Mens</p> <p>Avis défavorable argumenté par le manque d'ambition du PPA, notamment la non atteinte des seuils OMS et parce que le dossier manque de pédagogie.</p> <p>Parallèlement, demande à la CCT d'adhérer à ATMO AURA pour développer la connaissance sur le territoire et également de concilier toutes les politiques publiques en lien avec la problématique qualité de l'air et dérèglement climatique</p> <p>Enfin véritablement sensibiliser la population</p>	Intervention importante sur le thème de la participation et de l'implication du public. Cette contribution insiste sur l'importance de l'intégration des problématiques qualité de l'air dans les politiques locales
@20		Michel		Saint-Martin-d'Hères	-	Particulier	Rejette les contraintes "critair" qui l'obligeraient à un trajet d'une heure en TC contre 20 mn en voiture en 2025	Position à prendre en compte

ANNEXE 3 - PPA3

@21	CHARTRAIN	Nicolas		Gières	-	Particulier	Interdire les loisirs polluants (baptême avion de chasse !)	proposition symbolique mais pertinente
@22	FERMOND	Dominique	particulier	Saint-Quentin-sur-Isère	-	Particulier	Depuis St Quentin sur Isère, les trajets vers la métropole en TC sont tous beaucoup plus long et beaucoup moins souples qu'en voiture. Ou est l'aménagement du territoire dont on parle depuis 40 ans ? Ma vieille voiture en parfait état est CQA4. Qui paie son remplacement ? Pourquoi consommer du neuf quand le vieux marche encore parfaitement ?	Cf. avis sur les actions MU.1.2 et MU.2.2
@23	GUIGNER	Joel-Pierre	Particulier	Poisat	oui	Particulier	Dans le lotissement des Primevères à Poisat, 15% des villas ont adopté le chauffage au bois, en remplacement des radiateurs électrique + foyer ouvert d'origine. Avec l'accroissement du coût de l'électricité, les poêles à bois vont devenir de plus en plus nombreux, et la pollution suivra...	Cf. Avis CE sur défi RT1
E24	FLORENCE REVOL				-	Particulier	Interdire les feux divers, agricoles ou autres contrôler davantage les produits de traitement agricoles en particulier pour la nuciculture, pollution générée par les rallyes automobiles pollution générée par les poids lourds dans les villages mettre des voies cyclables sur les départementales	Cf. avis de la CE sur les actions T2.2, A1, A2, M1, M2

ANNEXE 3 - PPA3

@25	MARTINELLI	René	particulier	Grenoble	-	Particulier	<p>Refuse la ZFE</p> <p>Dénonce une politique anti-pauvre (antisociale)</p> <p>L'électricité n'est pas une solution écologique et ni économique (doublement du parc nucléaire, déchets, explosion)</p> <p>Taxation des carburants pour les bateaux et les avions pour obliger à la relocalisation des industries.</p>	Cette intervention souligne une fois de plus l'inégalité sociale de la mesure de remplacement des véhicules anciens. Elle pointe également les difficultés et les contraintes du tout électrique.
@26	BINET	Camille		Chichilianne	-	Particulier	<p>Souligne que les trajets en train sont trop longs et trop chers pour être attractifs.</p> <p>Que les bonnes pratiques (vélo) ne sont pas récompensées !</p>	position à prendre en compte
@27	ENCINA-RULLIAT	Axel		Grenoble	-	Particulier	<p>Reverdifier Grenoble</p> <p>moins de voitures</p> <p>mettre fin au béton</p>	Oui... mais !
@28	POULET	Dominique		Saint-Victor-de-Cessieu	-	Particulier	<p>pointe le trafic routier pour se rendre en stations et préconise un surforfait pour les touristes qui n'utilisent pas les transports en commun.</p> <p>Souhaite une réglementation voire réduction du nombre de stations hivernales.</p> <p>Préconise la gratuité pour les voitures électriques sur les autoroutes des Vals du Dauphiné</p>	L'aménagement du territoire devrait prendre en compte les effets prévisibles sur la pollution. Le réchauffement climatique dans les Alpes va nécessiter une remise en question des politiques d'accueil touristique qu'il serait plus que nécessaire d'anticiper. La gratuité autoroutière pour les voitures électriques devrait être étudiée.
E35	PEILLET GEORGETTE				-	Particulier	accélérer d'au moins 6 mois l'interdiction des Crit'air5	Serait effectivement plus ambitieux!

ANNEXE 3 - PPA3

@29	MOUNIER	Patrick		Échirolles	-	Particulier	Echirolles : Rue de Stalingrad saturée de trafic Fumées issues du Sud (Grenobloise de Matériaux Enrobé, Champagnier ?)	Prend acte de la contribution et en informe les autorités compétentes en la matière.
@30	ROBIN	Michèle		Tréminis	-	Particulier	Territoire PPA : Pourquoi le Sud du Trièves et pas la Chartreuse ou le Vercors (injustice)? Aide au changement de chaudière : inexistante en Trièves alors qu'elle existe ailleurs (injustice) Accès aggro limité par les ZFE : Le cout de changement des véhicules pour les particuliers et les entreprises du Trièves demande à ce qu'on réfléchisse encore sur ce sujet...	Cf. avis sur le territoire PPA. Cf. avis RT.1.1 Cf. avis MU.2
@31	OURDOUILLIE	Jean-Pierre		Saint-Hilaire-du-Rosier	-	Particulier	A La Sône, fortes odeur de la centrale d'enrobage et forte pollution surtout le matin. Cela s'ajoute aux poussières de la carrière et du broyage de matériaux issus du BTP. Déclasser les installations polluantes et écouter les populations	Situation inacceptable en l'état de sa description. Cf. avis de la CE sur les actions I1, I2, I3
@32	GIROND	Michel		Varacieux	-	Particulier	Demande pour des raisons de santé que les agriculteurs respectent les règles concernant les pulvérisations de pesticides. Demande que les agriculteurs respectent les règles concernant les déchets d'exploitation en s'abstenant de les brûler.	Cette question est abordée dans le PPA, mais il demande des moyens pour former, équiper les agriculteurs et vérifier en aval les pratiques. L'implication des agriculteurs et les contrôles sont essentiels pour la crédibilité et l'efficacité des actions proposées.

ANNEXE 3 - PPA3

@33	BRAN	Martine		Saint-Guillaume	-	Particulier	<p>Rappel du lien entre santé et pollution</p> <p>Demande une enquête sur les conséquences sanitaires de la pollution</p> <p>Urgence d'agir sur tous les leviers</p> <p>MAIS les habitants des montagnes n'ont pas d'autres moyens de transport (NDRL que la voiture).</p>	Cette contribution rappelle le lien entre pollution de l'air et santé. Si ce thème constitue bien la raison première du PPA3, il est peu expliqué dans le dossier et semble très faiblement ressenti par la population.
E34	YVETTE BADON				oui	Particulier	<p>L'activité de l'aviation en général et de l'aérodrome du Versoud en particulier est une source de pollution de l'air et de nuisances sonores non traitée dans le PPA.</p>	aspect non traité dans le PPA3, à rappeler toutefois avec les loisirs polluants.
@36	BILLON	Christophe		Eybens	-	Particulier	<p>Les machines thermiques de jardinage sont aussi une source de pollution de l'air, sans qu'elles soient l'objet d'une réglementation aussi sévère que pour les véhicules. Les remplacer par des machines électrique et réduire la fréquence des coupes d'herbe.</p>	Prend acte de la proposition.
E37	BERNADETTE SVRE				-	Particulier	<p>Mieux protéger et maintenir la forêt, les haies, les zones boisées en général, en zone rurale et en zone urbaine.Favoriser l'énergie d'origine solaire, par des aides et de l'information.</p>	Ces 2 types de propositions visant à favoriser d'une part l'absorption, d'autre part la limitation de l'émission de polluants atmosphériques sont à décliner dans les PLU et, en ce qui concerne l'énergie solaire, par la politique de l'État en la matière.

ANNEXE 3 - PPA3

@38	MESMAIN	Jean Eric	BicycloPresto / pecelet technology	Grenoble	-	Association	<p>Pas de vraie volonté publique</p> <p>les caractéristiques techniques de véhicules sont cachées par l'ADEME, notamment celles des véhicules lourds</p> <p>la température du chauffage urbain dépasse 19°</p>	Affirmations non démontrées
@39	LOUIS	Christelle		La Forteresse	-	Particulier	<p>Propose, pour faciliter l'acquisition de voitures électriques, d'élargir les aides et de les rendre "rétroactives", pour les personnes ayant anticipé ces "efforts écologiques".</p>	<p>Des aides existent déjà mais ne suffisent pas à compenser la différence de prix actuels entre voitures thermiques et voitures électriques. Ces augmentations seraient certainement utiles, mais il faudrait aider prioritairement les autres formes d'usages des voitures électriques : covoiturage, voitures partagées...</p>
@40	CLERC	Dominique		Lans-en- Vercors	-	Particulier	<p>Libérer de la place pour les alternatives à la voiture en supprimant les voies doubles ou triples</p> <p>Création de parkings relais autour de la ville</p> <p>Redonner de la nature en ville avec de grands axes piétons arborés, des axes de mobilité douce et sécurisés (vélos-taxis)</p> <p>L'espace libéré permettrait également de construire des habitations, des jardins collectifs et des parcs</p> <p>Taxe pour circuler en ville, sauf pour les pros et les véhicules électriques de location</p> <p>Bilan : confort de vie, réduction des pollutions</p>	<p>Cette contribution donne des pistes pour aller plus loin dans les changements à mettre en place dans les transports, pour faciliter le report modal. Cette observation avance une vision "futuriste" de la ville libérée des voitures qui sera peut-être le cadre de vie de la ville de demain.</p>

ANNEXE 3 - PPA3

							sonore, aérienne et visuelle	
@41	VERGER	Danielle	Particulier	Grenoble	-	Particulier	Riveraine de l'A480. Elle considère que l'élargissement est une erreur : pollution, vitesse et bruit. Demande une limitation de la vitesse et mieux la transformation en un boulevard urbain.	La réduction de la vitesse devrait pouvoir être étudiée voir réponse globale sur le thème MU3
@42	TABELING	Jean-Claude	Privé		oui	Particulier	Développer une communication moderne sur les EP Faire respecter les limitations de vitesse Communiquer et agir pour le développement des moyens alternatifs Trop de perturbations sur les transports collectifs Mettre en place un RER grenoblois Favoriser le vélo électrique Communiquer sur les conséquences des foyers ouverts En résumé gros effort de communication	Propositions multiples de la part de quelqu'un qui a pris connaissance du dossier
@43	BERNARD	Emilie		Voreppe	-	Particulier	1- Transports en commun : Renforcer la fréquence des trains et bus sur les lignes existantes et en créer de nouvelles, élargir la plage horaire pour les personnels à horaires décalés (4h-22h au moins), donner de la lisibilité (exemple du pays Voironnais pour l'accès aux communes avoisinantes de la commune centre), aligner au moins le tarif du transport par train sur celui de la voiture 2- Limiter le nombre de véhicules en limitant le nombre de place possible par maison : 4	Cf. Avis MU1.1, MU1.2, MU4.2, MU5, RT2. Et Cf. avis particuliers sur la promotion de solaire, et sur la voiture électrique.

						<p>voitures par famille, c'est trop, sauf raison professionnelle.</p> <p>3- Consommer moins : renouveler le parc automobile par un parc électrique, intérêt écologique ? : fabrication énergivore, consommatrice de matières premières (acier, cuivre, métaux rares pour les batteries), extraites par des travailleurs exploités, création d'un réseau de bornes de recharges, recyclage des batteries ... Obligation de faire croître le parc nucléaire (quelle sécurité quand l'entretien est délégué à des entreprises privées ?) ou le parc de centrales charbon. L'intérêt ne serait-il pas plutôt industriel et économique ? Entretien plutôt le parc actuel, réparons, faisons durer.</p> <p>4- Des micros forêts urbaines plutôt que des constructions, sur les axes routiers, sur les terrains d'entreprises : favorise la vie sociale et saine, régule les températures.</p> <p>Planter des arbres dans les jardins, remplacer ceux qui sont coupés, faire des tontes raisonnées...</p> <p>5/ Soutenir plus fortement les panneaux solaires, l'isolation, les chaudières bois, etc. dans les maisons : éviter qu'installer des climatiseurs soit moins coûteux que d'isoler le toit ou l'extérieur !</p> <p>6/ Limiter l'installation de piscines individuelles et favoriser les équipements de vie collective.</p>		
@44	BARRE	Marylene			-	Particulier	il s'agit de réduire la vitesse de tous les véhicules à moteur et de gérer les fumées des entreprises du bassin grenoblois	ces deux déclarations de principe ne sont ni précisées ni documentées

ANNEXE 3 - PPA3

E45	VINCENT EUROVOYAGES				-	Particulier	Souhaite la réalisation de la rocade Nord Grenoble pour soulager la rocade Sud.Demande l'amélioration du service des TER sur le Grésivaudan et notamment l'ouverture de toutes les gares, la création de parkings à proximité...	La rocade Nord est un "serpent de mer" qui n'est plus dans les projets actuels. L'amélioration de la ligne SNCF est une évidence, l'Etat et la Région en ont conscience mais la réalisation d'un véritable RER prendra du temps (20 ans...) et d'ici là, le cadencement du trafic et l'amélioration du stationnement seront incontournables.
@46	FERRAND	Bruno		Grenoble	-	Particulier	Rappelle la nécessité d'un suivi de la qualité de l'air le long de l'A480 Remarque que l'effet télétravail n'est pas abordé de façon explicite S'inquiète de la mise en œuvre du suivi par des moyens limités Rappelle que l'information aux habitants concernant les mesures environnementales pour l'élargissement de l'A480 n'a pas fait l'objet d'une communication satisfaisante Donc demande que les habitants soient associés au suivi de la qualité de l'air	L'ensemble de la contribution concerne les 3 actions du défi communication sur lequel l'Etat devra être particulièrement attentif lors de la mise en œuvre du projet.
E48	CHRISTINE				-	Particulier	interdire les brûlages à l'air libre traitement des noyers sans précautions trop de rallyes automobiles pendant les fortes chaleurs gros camions traversent les villages	du bon sens dans les propositions

ANNEXE 3 - PPA3

@49	TORCHON	Claude		Montbonnot-Saint-Martin	-	Particulier	<p>Les personnes qui ne peuvent pas prendre les TC ou faire du vélo sont exclues de la ville, au détriment de son activité économique.</p> <p>Le nombre et la taille des parkings relais est insuffisante (La Tronche, toujours complet).</p> <p>Il faut aussi aider à l'acquisition de véhicules hybrides, car ils ont une autonomie suffisante en électrique pour la ville (jusqu'à 100km)</p> <p>Doute sur l'efficacité des VR2+ (bouchons induits).</p> <p>Certaines voies cyclables sont génératrices de bouchons : traversée de l'Isère à l'entrée du Bd J. Pain (il aurait fallu une passerelle cyclable adossée au pont), fermeture du Bd E. Rey aux voitures qui saturent le Bd. Gambetta.</p>	<p>La question des véhicules hybride mérite d'être étudiée : ils offrent une solution de transition entre thermique (longues distances) et tout électrique (la ville). Quelles solutions dans le contexte de l'exclusion progressive des voitures thermiques de la ville pour les personnes inaptes aux déplacements actifs ou à l'accès aux TC ? Cf. avis CE sur actions MU1.1, MU3.2</p>
@50	COUVREUR	Agathe		Saint-Jean-de-Soudain	-	Particulier	<p>développement des pistes cyclables sécurisées, des transports en commun et de l'intermodalité, diminution de la circulation automobile</p> <p>faciliter aux citoyens la possibilité de témoigner sur la pollution de l'air</p> <p>faire respecter dans les PLU les distances réglementaires entre les habitations et les industries</p>	propositions intéressantes

@51	SERERO	Pierre Louis	CIVIPOLE Les Associations d'Habitants de Grenoble Alpes Métropole		oui	Association	<p>Rappelle que le PPA pour tenir ses objectifs, doit en avoir les moyens, financiers et de contrôle, et mieux anticiper les évolutions. Insiste sur le fait qu'un travail participatif et local autour d'objectifs partagés sur la santé impliquerait davantage les habitants.</p> <p>En ce qui concerne le suivi du trafic induit par l'élargissement à 2x3 voies de l'A480, a bien pris note du suivi des émissions, mais demande de préciser quelles mesures permettront de réagir rapidement. La brutale accélération de la future ZFE risque d'être l'alternative.</p> <p>Sassenage subit une pression de circulation: utiliser l'emplacement réservé au PLUi doit être affectée aux transports en commun-sinon déviation de circulation.</p> <p>Souhaite la prise en compte des effets cumulés des polluants et demande que la population soit informée et qu'un suivi soit mis en place.</p> <p>Pose la question de la dépollution des sols, source d'émanation de polluants..</p> <p>En ce qui concerne le secteur résidentiel, aimerait :</p> <ul style="list-style-type: none"> · l'organisation de la distribution à un prix raisonnable d'un bois local de qualité pour le chauffage ; · la prise en compte des effets liés à la déconstruction ; · information et conseil concernant la rénovation des logements ; 	<p>Civipole, fédère des associations d'habitants du territoire de Grenoble Alpes Métropole, elle a participé à la concertation préalable. La question des moyens financiers et des contrôles est primordiale. Le PPA3 rappelle les textes en vigueur et les obligations des personnes publiques et privées. Il fixe des objectifs, mais ne peut engager les finances des organismes et administrations concernés. Sur l'évolution du trafic de l'A480 et les émanations des polluants dans l'air, le PPA3 prend en compte les remarques émises, le suivi sera crucial sur ces points. Les remarques concernant les secteurs, résidentiel et agricole, ne concernent pas le PPA3. Pour ne pas rendre pérenne l'absence de participation qui s'illustre durant l'enquête publique un effort est indispensable sur l'information des citoyens.</p>
-----	--------	-----------------	---	--	---------------------	-------------	---	---

ANNEXE 3 - PPA3

						<ul style="list-style-type: none"> · des alternatives aux produits contenant des solvants. <p>En ce qui concerne l'agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Souhaite que l'objectif d'augmentation du Bio de 9 à 15 % ne se limite pas à cette objectif ; · s'interroge sur le contrôle et les mesures de protection pour les habitants lors des épandages de pesticides et des travaux agricoles. <p>Insiste sur l'application du contrôle et les sanctions pour que la législation (excellente) soit respectée.</p>		
@52	FAFOURNOUX	Pierre-Yves	Ingénieur Conseil		-	Particulier	<p>Souligne la difficulté à analyser le dossier (volume, période)Rappelle que les collectivités se sont peu expriméesDénonce une information minimaliste qui ne peut pas mobiliser (ni les agriculteurs, ni les industriels, ni les collectivités locales)Demande une prolongation de l'enquête et l'organisation de 4 réunions publiques décentralisées</p>	Le sujet de la participation à l'enquête et de l'information qui a été faite sera un sujet important à traiter dans le rapport.
@53	FRANCO	Olivier		Saint-Egrève	-	Particulier	<p>Globalement favorable</p> <p>demandes complémentaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> -réforme des plans d'urbanisme pour réduire les emprises de l'urbanisation, supprimer les trajets quotidiens domicile-travail, - améliorer les TC (cadencement, réouverture de voie, nouveaux n?uds intermodaux), -préservation des espaces naturels (forêts et zones humides). 	<ul style="list-style-type: none"> -propositions de réduction de l'emprise de l'urbanisation peu envisageable, -propositions d'amélioration des TC à étudier, -propositions de préservation des forêts et zones humides largement retenues dans les divers plans et règlements

ANNEXE 3 - PPA3

@54	CHARRE	Joseph	Particulier	La Tronche	-	Particulier	La période retenue pour l'enquête publique (vacances, coût de la vie, guerre)n'est pas favorable à la perception de l'enjeu. Une prolongation serait souhaitable	Il est vrai que la période n'est pas favorable. Elle nous a été imposée. Une prolongation durant le mois d'août n'aurait pas fait progresser la participation du public.
@55	BERGER	Valerie		Claix	-	Particulier	Demande que la vitesse soit limitée à 90 sur l'A480 de Comboire à Vif, à proximité de Claix qui supporte les nuisances sonores et pollution de la vitesse actuelle à 110. Demande des radars entre Grenoble et Varcès sur l'A480.	Cf. avis de la CE sur les actions MU3.1, et T1.1
@56	BULTE	Jean-Marie		Grenoble	-	Particulier	limiter l'accès à la ZFEm aux véhicules EURO 6 serait incompréhensible et leur remplacement par des véhicules électriques ne serait pas bénéfique car les matériaux utilisés présentent des risques environnementaux et de disponibilité.	argument intéressant
@57	BULTE	Jean-Marie		Grenoble	-	Particulier	estime que les indications concernant la ZFE sont trop vagues et demande une nouvelle enquête publique pour sa mise en place.	les textes ne prévoient pas d'enquête pour la mise en place des ZFE. le PPA ne fixe pas les conditions de mise en place des ZFE. Cette observation illustre le manque d'informations globalement ressenti.
@58	BULTE	Jean-Marie		Grenoble	-	Particulier	Demande de temporiser pour mettre en place la ZFE Véhicules particuliers. Attente des résultats de la mise en œuvre de la ZFE PL concernant les CQA3 (5 ans). La démonstration des bénéfices de l'action doit servir à rendre acceptable la mesure aux yeux	Raisonnement intéressant, mais qui ne tient pas compte de l'urgence à intervenir pour respecter les échéances réglementaires. (VLR et OMS)

ANNEXE 3 - PPA3

							du public.	
@59	BULTE	Jean-Marie		Grenoble	-	Particulier	demande dérogation ZFE VP pour véhicules les moins polluants des résidents éventuellement conditionnée à la disposition d'un garage	voir avis de la commission sur les ZFE
@60	BULTE	Jean-Marie		Grenoble	-	Particulier	Favorable au principe d'une ZFE VP mais prévoir dérogation pour riverains	Les dérogations à la future ZFE doivent être examinées Voir avis commission sur ZFE VP
@61	BULTE	Jean-Marie		Grenoble	-	Particulier	Dans la mise en place de la ZFEm, il faudrait s'inspirer de l'expérience de la Belgique. qui prévoit des dérogations : vans aménagés, camping car, autocaravanes. Avec le souci de prendre en compte les véhicules étrangers.	Voir l'avis de la CE sur les actions MU2 et en particulier sur les dérogations aux limitations de circuler dans les ZFE.
@62	FAFOURNOUX	Pierre-Yves	Propriétaire forestier en Région AURA.	Voiron	oui	Particulier	<p>Demande de prolonger de deux semaines la durée de l'enquête.</p> <p>Recommande de suivre les recommandations de l'autorité environnementale.</p> <p>Manque une approche sur les nouveaux risques épidémiques, comme le développement des virus dans les atmosphères polluées.</p> <p>Réaliser dans le cadre du PPA3 un bilan-diagnostic précis de l'état de dégradation des forêts sur l'ensemble de son périmètre, et formuler des propositions chiffrées pour y remédier : sensibilisation des communes et des propriétaires forestiers à la gestion durable des forêts, création de nouvelles infrastructures de protection (pistes de desserte, réserves d'eau pour la lutte contre les incendies).</p>	Cf. avis CE sur la prolongation de l'enquête. Cf. avis CE sur les recommandations de l'AE. Cf. avis CE sur la thématique Santé. Sur la forêt, les propositions, bien qu'intéressantes, ne semblent pas relever du PPA.

@64	BERGER	Jean-Marc		Sainte-Blandine	-	Particulier	Le trafic aérien est un polluant sonore et atmosphérique. il contribue au réchauffement climatique.	Le sujet n'est pas traité dans le projet. Il n'apparaît pas à l'échelle du PPA, toutefois toutes les actions mises en œuvre pour faciliter le changement des comportements pourront avoir un effet sur le trafic aérien.
@67	BLAIS	Julie	SMMAG	Grenoble	oui	Elu / collectivité	<p>Avis favorable sous les réserves et remarques suivantes. Le SMMAG restera particulièrement attentif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'enjeu de conforter et développer un système de transports ambitieux et performants à l'échelle du bassin de mobilité : un engagement plein et entier de l'État et de la Région s'agissant du réseau armature, dans la mise en œuvre des conditions de multiplication des voies de covoiturage, sur autoroutes et voies rapides urbaines- a l'enjeu lié à la transition énergétique du matériel roulant. - à l'imbrication des modalités d'animation de la démarche PPA avec la création des bassins de mobilités et des contrats opérationnels de mobilités qui sont du ressort de la Région (Loi LOM) - à la nécessité de réviser dans les meilleurs délais le protocole de gestion des épisodes de pic de pollution, associant l'État, les AOM et les EPCI - au soutien de l'État à la pratique cyclable- au soutien de l'État au développement des énergies alternatives pour le transport routier 	Regrette que cette délibération n'ait pas fait partie intégrante du dossier d'enquête publique, même si elle a été prise en compte par la commission d'enquête

ANNEXE 3 - PPA3

@68	AVRILLIER	Raymond	maire-adjoint honoraire	Grenoble	oui	Particulier	<p>Sur le PDU : depuis la LOTI de 1982, les PDU de l'agglomération ont été retardés , annulés ou reportés jusqu'au PDU 2014-2020</p> <p>Sur le PPA : il est rappelé les différentes procédures contentieuses au niveau européen et national pour non -respect des seuils de pollution et l'insuffisance des PPA de 2006 et 2014;le projet actuel de PPA n'est pas un PPA mais un plan de perpétuation de l'atteinte à la santé (rappel de la mortalité sur l'agglomération)</p> <p>Il est demandé que le PPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fournisse l'ensemble des études épidémiologiques - fournisse les données sur les rejets polluants des véhicules -prévoit l'installation de capteurs le long de l'A480,avant et après travaux <p>il est demandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une desserte gratuite et cadencée en transports en communs, non polluants, en zone centrale - la gratuité des transports publics, avec compensation financière par l'État - la mise en œuvre d'un RER cadencé sur l'Y grenoblois 	la contribution comporte 5 pièces jointes elle comporte aussi des mises en cause fortes de nombreux élus et de l'État, parfois de façon calomnieuse, ce qui nuit à la qualité de cette contribution, par ailleurs intéressante
E69	VINCENT COMPARAT				oui	Association	<p>Pointe l'absence de la délibération de Grenoble dans la pièce F du dossier. Regrette l'absence de référence aux travaux du programme universitaire Mobil'Air dans le dossier.</p>	La Commission ayant constaté l'absence de la délibération de Grenoble a demandé à ce que celle-ci soit jointe à la pièce F du

						<p>Rappelle les propositions de Mobil'Air pour diminuer de 67 % d'ici 2030 la mortalité due aux particules fines présentées le 13 janvier 2022 et publiées dans << Environnement International>>.</p> <p>Estime que les propositions du PPA3 sont très insuffisantes par rapport aux préconisations de Mobil'Air.</p> <p>Demande complémentirement :</p> <ul style="list-style-type: none"> · le chiffrage des moyens financiers et humains nécessaires à la réalisation du PPA3 ; · que les aides de l'état soient précisées dans le PPA3 ; · la mise en place d'un observatoire de surveillance de l'évolution du trafic sur la nouvelle A480 ; · le respect du PDU 2030 ; · la mise en place rapide du RER métropolitain ; · la hausse des fréquences et une tarification adaptée pour les transports en commun lors de la mise en place de la ZFE ; · une accélération des reconversions des chauffages avec des objectifs par ECPI ; · un renforcement du programme de rénovation thermique. <p>Demande à la commission de donner un avis défavorable, ou au moins de formuler les réserves nécessaires.</p>	<p>dossier. Les travaux menés par Mobil'Air sont utiles et la commission, à sa demande, a rencontré ses représentants. Les aides et investissements de l'Etat et des collectivités, dépendent des budgets votés et la politique de chaque ECPI Le PPA, est un outil qui permet de mettre ces institutions devant leurs responsabilités. L'observatoire concernant l'A480 semble effectivement nécessaire.</p>
--	--	--	--	--	--	---	---

ANNEXE 3 - PPA3

@70	AVRILLIER	Raymond	maire-adjoint honoraire	Grenoble	oui	Elu collectivité /	Contribution en doublon de la @68. Seule la date de signature est rectifiée.	
@71	DUPRE	Claire	CCBE		oui	Elu collectivité /	Transmission de la délibération du CM de Colombe (CC Bièvre Est) favorable	Avis favorable à ajouter au dossier
@72	BULTE	Jean-Marie		Grenoble	-	Particulier	Mettre en place pour les horaires les plus fréquentées un service minimum durant les grèves des transports en commun	Ce dispositif ne pourrait être que favorable à l'usage des transports en commun...
@74	DESCHARRIERES	Patrick	Mairie de Montbonnot (adjoint au maire)	Montbonnot-Saint-Martin	-	Particulier	des erreurs de chiffres figurent dans le rapport la baisse continue des pollutions-sauf ozone- est une bonne chose, mais elle est peut-être due à la désindustrialisation du territoire le tunnel sous la bastille aurait été une bonne solution la mesure MU2 sur la ZFE présente un calendrier irréaliste (interdire les vignettes crit'air 2 fin 2025) quel avantage en matière de qualité de l'air de l'auto-partage, contrairement au co-voiturage? Quelles mesures prendre pour diminuer l'ozone? Climat et qualité de l'air sont liés passer la portion Crolles-Montbonnot de 130 à 110 km/h	quelques remarques intéressantes, peu étayées cependant

@75	ODINI	Marie		Saint-Ismier	-	Particulier	<p>Après avoir rappelé l'importance de la pollution à l'ozone, regrette que les véhicules thermiques ne soient pas suffisamment stigmatisés et estime urgent de réduire ce type de transport dans le cadre de ce PPA3.</p> <p>Propose de développer les transports en commun électriques ou à hydrogène et le covoiturage afin de limiter la circulation des véhicules thermiques.</p> <p>Propose également la création de lignes dédiées sur les voies rapides, des parkings gratuits ainsi que des bornes de recharges gratuites.</p> <p>Propose de favoriser le vélo électrique par des primes, la création de parkings et la mise en place d'une bourse aux vélos...</p> <p>Souhaite la création d'un péage de traversée de Grenoble pour les véhicules en transit.</p> <p>Propose un "forum de la mobilité verte" pour stimuler l'innovation via l'enseignement supérieur, les entreprises et les usagers. Estime nécessaire d'éduquer pour alerter, mais aussi pour informer des effets positifs, des bonnes pratiques...</p>	<p>Les propositions concernant la promotion des véhicules électriques sont intéressantes notamment en ce qui concerne la communication et la mobilisation des acteurs sociaux et des citoyens. La transition pourra se faire par un changement culturel autant que par des investissements financiers. La prise de conscience ne saurait se contenter de la mise en place d'un PPA, une communication positive, comme celle qui est préconisée sera indispensable.</p>
@76		Fbtp	Fédération BTP Isère	Grenoble	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	<p>Cette contribution de la FBTP concerne l'action I.3.1 et plus particulièrement les plateformes de recyclage des matériaux inertes.</p> <p>La FBTP rappelle les intérêts environnementaux de ces plateformes. Elles servent de relai et réduisent fortement les rotations des camions. Elles permettent le recyclage et le réemploi,</p>	<p>Mesure très ciblée dont l'application mérite discussion après visite d'une plateforme de recyclage.</p>

							<p>donc l'économie des matières premières.</p> <p>La FBTP rappelle les bonnes pratiques en place et souhaitent qu'elles soient pérennisées. En cas d'application d'un seuil d'émission de particules, elle demande une application progressive de la mesure.</p>	
@77	TOLLEFSRUD	Alexandra		Grenoble	-	Particulier	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser les achats du quotidien de proximité -Mieux informer sur les améliorations de la circulation et les sources de pollution et les effets sur la santé -Végétaliser davantage (arbres, façades, pistes cyclables,..) -Favoriser davantage les bonnes pratiques -Contrôler davantage et sanctionner les mauvaises pratiques (climatisation, chauffage, stationnement,) -Développer les vélos taxis 	Des propositions qui sont très intéressantes et peuvent être mise en œuvre facilement pour la plupart
@78	FÉDÉRATION BTP ISÈRE	Fédération Btp Isère	Fédération BTP Isère	Grenoble	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	<p>Le calendrier de mise en œuvre de la ZFE n'est pas tenable.</p> <p>il eut été préférable de concentrer tous les efforts au renouvellement des véhicules Crit'Air 5, 4 et 3 tout en laissant la possibilité aux entreprises d'acquérir des véhicules diésels Crit'Air 2 ne offre adéquate et face à cette échéance dernière génération (Euro6).</p> <p>Faute de solutions de très court terme les entreprises ont conservé leurs véhicules Crit'Air 3, 4 voire 5 dans l'espoir de pouvoir investir de façon pérenne dans des véhicules propres.</p>	Cf. avis sur ZFE et MU2.1

							Certaines d'entre elles ont déjà fait le choix de ne plus travailler sur le territoire de la ZFE. Les autres le feront en utilisant des véhicules non conformes faute d'alternatives et en prenant sciemment le risque d'être verbalisées au quotidien.	
@79	DARLET	Jean-Claude	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ISERE	Moirans	oui	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	<p>La chambre d'agriculture est très interrogative sur les moyens qui seront mis en œuvre pour réaliser les fiches actions.</p> <p>Action A1.1 : la CA est volontariste, mais quels moyens financiers et matériels sont prévus pour rendre le sujet de la QA attractif pour les agriculteurs, puis les former ?</p> <p>Action A2.1 : la CA soutient déjà les agriculteurs adoptant des pratiques vertueuses (Bio, HVE, ls(h)ère, etc.). Elle ne dispose pas de moyens permettant de relier ces actions à des critères de qualité de l'air.</p> <p>Action A2.2 : la CA souhaite s'associer à la démarche mais ne dispose d'aucune base de suivi du matériel agricole.</p> <p>Action T2.2 : La CA est prête à relayer des actions de communication. Il faut faire mieux que la non communication sur l'arrêté préfectoral d'interdiction de brulage de 2016.</p>	Cf. Avis de la CE sur les défis A1 et A2, et sur l'action T2.2.

E80	EVARD GUESPIN PAULINE (GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE)				oui	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	GRDF traite de l'action RT2.1.1 (sensibilisation auprès des professionnels et des propriétaires de logements chauffés au bois et au fioul) : le fioul est déjà interdit, mais GRDF peut accélérer le passage des 16.000 logements situés en zones desservies au gaz parmi les 41.000 logements chauffés au gaz dans le périmètre du PPA, par de la communication et des aides financières Variabilité du coût des stations gaz- taille adaptable Retrofit des véhicules comme solution à la transition pour les véhicules lourds	proposition intéressante pour accélérer la transition, même si le gaz est considéré comme une énergie fossile
@81		Daniel		La Combe- de-Lancey	-	Particulier	Demande que le brûlage des déchets agricoles dans les espaces non boisés, en fortes pentes, inaccessibles aux équipements mécanisés soit autorisé dans une période annuelle réglementée.	l'agriculture de montagne a ses contraintes qu'il est nécessaire d'étudier et de prendre en compte au plus près du terrain.
@82	NAVARRO	Alice	Studio Génissieu	Grenoble	-	Particulier	Listes à la Prévert de 28 actions pour demander plus de... Relire la liste dont certaines propositions sont dans le PPA	Éplucher la liste des propositions qui cadre souvent avec des actions du PPA
@84	PELLERIN	Thibaut	Particulier	Grenoble	-	Particulier	Réduire la voiture au strict nécessaire par la contrainte. Des bus en site propre sur les voiries supérieures à 2 voies. Des TC gratuits ou peu chers. Sur l'agglomération, le train permet de se déplacer plus rapidement à moindre prix.	Tous ces sujets sont à l'ordre du jour du PPA. Cf. avis de la CE sur les actions du défi MU1.

							<p>Développer chrono vélo, plus de voies cyclables, plus de trottoirs.</p> <p>Planter des arbres dans les copros pour réduire la place pour la voiture et limiter la chaleur.</p>	
@85	DELAYGUE	Gilles		Corenc	oui	Particulier	<p>L'Europe révisera à la baisse les seuils réglementaire de pollution fin 2022 et ces seuils seront transposés dans la loi française en cours d'exercice du PPA3. Le projet de PPA3 est donc déjà caduc. Il faudrait compléter ce projet avec des scénarios d'actions plus contraignant pour anticiper les risques juridiques induits par la révision des seuils.</p> <p>La conclusion du projet (<< absence de dépassement des valeurs réglementaires pour tous les polluants" >>, Pièce C, p.144) est insincère car elle ne considère que la norme de Valeur limite et ne reconnaît pas le dépassement des autres normes (Code de l'environnement, R221, Art-1-I-5 à 9).</p> <p>L'État n'utilise pas tous les moyens techniques et de contrôle à sa disposition en périodes de pics de pollution : radar de vitesse, caméras, vignettes Crit'Air. La Préfecture doit s'engager à faire appliquer la loi et sanctionner les contrevenants.</p> <p>Le nouvel indice de qualité de l'air ATMO (Arrêté du 10 juillet 2020) permet des prévisions, et ainsi de prévenir des épisodes de forte pollution de l'air. Le projet de PPA3 devrait anticiper les évolutions du dispositif de gestion des épisodes de pollution.</p>	<p>Les évolutions réglementaires (seuils, pic de pollution) en cours et à venir devraient être anticipées par le PPA.</p>

ANNEXE 3 - PPA3

@86	BALLY	Sébastien		Coublevie	-	-	<p>Souhaite que l'agriculture "sous couvert" et les cultures bio soient encouragées et fait référence au PAIT (Projet Alimentaire interterritorial de la grande région Grenobloise).</p> <p>Demande de revoir les projets liés aux déplacements pour réorienter l'argent destiné aux infrastructures routières vers les modes de déplacements actifs.</p> <p>Améliorer l'offre de TER et développer les parkings gratuits.</p> <p>Développer une filière bois de chauffage de qualité.</p>	Observations de bon sens qui sont en partie traitées par le PPA3. Elles mériteraient un développement plus précis notamment concernant les secteurs agricoles et les impacts financiers.
@87	ROCHAS	Cyrille	retraité		-	Syndicat / Parti politique	<p>Propose de retenir une réglementation souple pouvant autoriser le brûlage des prés en montagne à des fins d'entretien pour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. éviter l'embroussaillage 2. permettre l'accès pour l'entretien des haies séparatives 	Proposition qui va à l'encontre des politiques de protection de la qualité de l'air et de préservation de la biodiversité
@88	BOLLAERT	Christine	Collectif Alternatives A480	Grenoble	oui	Association	<p>Inquiétudes sur les effets induits de l'élargissement de l'A480 : augmentation du trafic et de l'urbanisation.</p> <p>Mesurer le trafic sur l'A480 afin de pouvoir le limiter.</p> <p>Favoriser le report modal par des investissements accrus dans les TC (prolongation des lignes de tram, amélioration de l'offre ferroviaire, aménagement de pistes cyclables et trajets de marche)</p>	Position du collectif argumenté et à prendre en compte

ANNEXE 3 - PPA3

@89	VIVIER	Alain	particulier	Pontcharra	-	Particulier	faciliter la circulation cycliste à Pontcharra Ralentir la vitesse des voitures sur les avenues qui convergent vers le centre ville	Cf. avis de la CE sur MU1.1
@90	EILERS	Ingeborg	Comité Écologique Voiron Chartreuse	Voiron	oui	Association	<p>Le PPA n'est pas assez directif, trop incitatif. Une déclinaison du PPA par territoire aurait été nécessaire.</p> <p>Industrie et BTP - les actions sont du verdissement mais ne s'attaquent pas aux racines de la pollution.</p> <p>Résidentiel et Tertiaire (RT) : améliorer les équipements c'est bien, vivre sobrement est mieux.</p> <p>MU 1 - Diminution de la circulation routière - 2 projets routiers auront un effet contraire : voies de contournement de Chirens et de Tullins, barreau routier entre les RD 1076 et RD 592.</p> <p>MU 3 - Réduire les émissions sur les voies rapides - OK pour réduction de la vitesse sur autoroutes et RD, aux voies réservées mais sans nouvelle emprise foncière, repasser à 90km/h sur des RD doit être retiré</p> <p>MU 4 - Verdissement des véhicules - le bilan écologique de la voiture électrique n'est pas nécessairement positif (renouvellement total de la flotte, batteries, électricité nucléaire, etc.). Le vrai problème des déplacements, ce n'est pas le type d'énergie qu'on injecte dans la voiture, mais la voiture elle-même. Les voitures encore produites doivent être plus propres et plus petites.</p>	Cf. avis CE sur actions I, MU1, MU3, MU4, MU5, T1.1

							MU 5.1 - Urbanisme - Stopper l'étalement urbain, pratiquer un urbanisme dense avec beaucoup de pleine terre, mise en pratique de la ZAN. T2.2 - Brûlage à l'air libre : pas de dérogation !	
@91	ODIER	Francis	FNE Isère	Grenoble	oui	Association	<p>1 les remarques générales : travaux préparatoires instructifs et dialogue de qualité, périmètre pertinent, sans toutefois les secteurs de montagne, occasion ratée de limiter les pesticides, délais de préparation et de mise en œuvre beaucoup trop longs , secteur de la santé très peu présent, désaccords et propositions non retenues minimisés, évaluation du PPA 2 inachevée, incertitudes sur les modélisations rendant l'évaluation des effets du PPA très incertaine, objectifs trop peu ambitieux, proposition de méthodes alternatives (cibler plutôt que saupoudrer, sur le résidentiel/tertiaire, sur la mobilité, sur l'agriculture; se focaliser sur les points noirs dans ces trois domaines)</p> <p>2 les propositions :</p> <p>en communication (regrouper les actions)</p> <p>en mobilité: se centrer sur la diminution des km parcourus en VL et PL</p> <p>en urbanisme : freiner les autorisations sur des projets qui favorisent la circulation routière</p> <p>en environnement: renforcer la police de l'environnement (par ex sur les brûlages sauvages)</p> <p>en agriculture: ne pas se focaliser sur le label</p>	contribution très fournie et argumentée, avec des propositions à prendre en compte

ANNEXE 3 - PPA3

							HVE; ne pas accorder d'aides financières pour l'amélioration du matériel d'épandage, mais orienter les financements sur la transition vers l'agro-écologie ; soutenir la conversion à l'agriculture bio, soutenir la plantation de "mosaïques végétales"; sensibiliser les consommateurs aux conséquences de leurs choix alimentaires sur la qualité de l'air	
@92	BESANÇON	Jean-Luc	habitant	Grenoble	oui	Particulier	<p>Estime que le PPA3 base ses diagnostics et ses "décisions contraignantes et coûteuses" sur une pollution "comme le NO2", alors que l'on ne sait pas si "en réalité cette pollution fait réellement zéro mort ou des milliers de morts par an".</p> <p>Présente des documents pour étayer son avis et notamment une étude du Health Effects Institute.</p> <p>Demande que, dans les diagnostics et les actions ("d'abord toutes les actions Mobilités Urbanisme"), le PPA3 soit corrigé en fonction de la réalité exposée ci-dessus et en particulier les résultats de l'étude du Health Effects Institute.</p> <p>Se déclare défavorable à ce PPA3.</p>	La littérature scientifique étaye la nécessité à agir afin d'éviter les risques sanitaires évidents. Les sources présentées dans le PPA3 sont détaillées et complètes. Nombre d'habitants de la communauté Grenobloise sont déjà pénalisés par une situation dégradée.
@93	BOURET	Olivier		Voiron	-	Particulier	<p>Revenir à une vitesse limite à 80km/h sur les routes départementales, ce qui serait gagnant pour la qualité de l'air et les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Pourquoi seulement 15 km d'autoroute à 110 km/h</p> <p>Attention lors de la création de déviation des petites villes. (ne pas réduire les temps de parcours, limiter les vitesses)</p>	Contribution qui insiste sur la réduction des vitesses et surtout attire l'attention sur les contournements routiers qui peuvent conduire à une aggravation de l'étalement urbain et de l'usage de la voiture

ANNEXE 3 - PPA3

							Renoncer à la liaison A48/RD1092 à l'Ouest de Voiron	
@94	PITIOT	Damien		Fontaine	oui	Particulier	<p>Limiter également les émissions des gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement du climat et affectent indirectement la qualité de l'atmosphère.</p> <p>Faire porter l'effort budgétaire sur l'amélioration des TC et aménagements pour transports actifs plutôt que sur les aménagements routiers (A480)</p> <p>Autres actions non retenues : télétravail, limitation du tourisme, moindre coût des TC.</p>	Contribution très intéressante et argumentée, pistes à explorer.
@95	FAUCHERY	Daniel		Claix	-	Particulier	Il faut arborer les espaces perdu entre les bretelles d'autoroute	Ces espaces sont à la charge des concessionnaires d'autoroutes : Area, Vinci, etc.
@96	BESCH	Pascale	CCI ISERE	NORD Villefontaine	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	<p>La CCI Nord Isère rappelle qu'elle relève , comme les habitants, à deux PPA, celui de Lyon et celui de Grenoble, ce qui pose question</p> <p>elle soutien les actions visant au report modal, notamment dans le ferroviaire</p> <p>elle alerte sur l'extension de la ZFE, ce qui posera des difficultés aux entreprises, et sur le calendrier qui ne paraît pas tenable</p>	contribution peu argumentée, qui reste très générale
@97	FERRIÉ	Alain			-	Particulier	<p>Regrette que pour le secteur industriel, le problème des COV (composés organiques volatils) ne soit pas traité.</p> <p>Aurait souhaité que la question de la mobilité soit étudiée sur les secteurs au-delà de la métropole de Grenoble.</p>	Pour les COV, l'action I.1.1 vise à les diminuer notamment dans le secteur de l'industrie. La question de la mobilité est globale et doit être prise en compte sur l'intégralité du territoire du PPA3. Un travail

							Regrette que les normes anti pollutions ne soient pas appliquées pour le matériel agricole.	avec les ECPI reste à entreprendre pour étudier plus finement les adaptations des réseaux et des conditions de circulation. Par exemple, interdire la circulation des poids lourds dans une commune ne peut s'envisager qu'en partenariat avec l'ECPI et les communes où se reporterait le trafic. Pour le matériel agricole, l'action A.1 n'a de chance de porter ses fruits que si la réglementation est respectée et un contrôle réellement opéré. La bonne volonté est essentielle mais ne peut suffire.
@98	SARRA	Robert	CNABI	Bévenais	-	Particulier	Signale les nuisances apportées par les petits avions utilisant l'aéroport de St Etienne de St Geoirs (nuisance sonore plus que qualité de l'air)	Principalement nuisance sonore mais rejoint d'autres contributions sur ce sujet. Un paragraphe sur les pollutions par les avions et les loisirs polluants ne sera pas inutile.
@99	FAUCHERY	Daniel		Claix	-	Particulier	Cette contribution demande de limiter les pratiques de loisirs des aérodromes : tractage des planeurs depuis le Versoud jusqu'au Moucherotte. (Bruit et pollution)	marginal mais emblématique
@101	SIMONDANT	Martial	MAIRIE D'ARTAS		-	Elu / collectivité	La commune d'Artas ne disposant pas de transport en commun, indique que le recours à la voiture reste indispensable pour les habitants afin qu'ils puissent se rendre dans la métropole Grenobloise.	Il est certain que les ZFE devront prendre en compte ces situations et préciser les dérogations indispensables.

ANNEXE 3 - PPA3

							Estime que les ZFE créent une forme de rupture d'égalité entre les citoyens.	
@102	DELCAMBRE	Philippe	Elu ville de Saint-Egrève		oui	Elu / collectivité	<p>Demande une implication accrue de l'Etat et de la région sur le plan financier, réglementaire, de contrôle et de sanction pour une vraie "bifurcation".</p> <p>Mieux gérer les pics de pollution (intégration des PM 2.5, automaticité des mesures de restriction et de communication, cofinancement Etat des mesures tarifaires TC).</p> <p>Mesures multiples pour favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle (voies et organisation de covoiturage et TC, aménagements cyclables, réduction de la vitesse sur voies rapides, mesures d'accompagnement et de contrôle-sanction de la ZFE,)</p> <p>Mesures de renforcement et d'accompagnement du remplacement des appareils de chauffage bois.</p>	Réserves très argumentées à prendre en compte
@103	GOGUET	Sébastien	LE PIC VERT	Réaumont	-	Association	<p>Regrette la complexité du dossier ainsi que la période de l'été</p> <p>Les objectifs affichés, même s'ils sont atteints ne seront pas à même de répondre aux enjeux.</p> <p>La situation exige une remise en question radicale.</p> <p>Les sources externes ne sont pas prises en compte</p> <p>L'empilement des différents documents ne</p>	pose le problème dans sa globalité

							<p>permet pas une gestion cohérente.</p> <p>Il faut renforcer la police environnementale.</p> <p>Les conséquences des épandages d'engrais azotés et de pesticides ne sont pas suffisamment pris en compte</p> <p>Seule une approche globale non sectorisée serait à même d'apporter des réponses efficaces tant à la qualité de l'air qu'à l'urgence climatique.</p>	
@104	BEDOT	Elise		Grenoble	-	Particulier	Doublon de la contribution 88, avis du Collectif Alternatives A480	Cf. avis contribution 88
@106	BONA	Mariano	collectif pour la gratuité des transports publics	Grenoble	-	Association	La ZFE est une fausse bonne solution.Elle est inefficace pour l'environnement. Le retrait des véhicules selon les vignettes Crit'Air ne concerne pas un SUV Crit'Air 1 qui roule beaucoup, mais une citadine CritAir 3 qui roule peu.Le renouvellement du parc auto aggrave le bilan carbone.Le collectif rappelle que la ZFE est injuste socialement (particulièrement pour les métiers féminisés). Insiste pour la création d'infrastructures de transport collectif (RER grenoblois moins cher que le remplacement des véhicules Crit'Air 3) et milite pour la gratuité des transports publics.	Doublon 105 - Avis argumenté à relire en plus de la synthèse.
@110	MORIN	Capucine		Percy	-	Particulier	<p>dossier complexe difficile à appréhender, avec un faible débit internet</p> <p>pas de données sur le Trièves: il faudrait donc installer des stations de mesure une vers Mens, une autre à proximité de la RD 1075</p>	proposition intéressante, qui rejoint nombre de remarques sur les imprécisions des calculs par modélisations et la complexité d'appréhension du dossier

ANNEXE 3 - PPA3

							informer régulièrement les habitants, via les maires, de l'état et de la provenance de la pollution sur leur territoire	
@111	NEUDER	Yannick	Bièvre Isère Communauté	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	oui	Elu / collectivité	<p>Favorable à la démarche du PPA3, demande que l'on tienne compte des spécificités de son territoire à dominante rurale.</p> <p>Estime que la ZFE pénalisera les habitants qui ne disposent pas de transport en commun.</p> <p>Précise que 200 systèmes de chauffage ont été remplacés depuis 2019, grâce à une prime AIR-Bois et souhaite développer ce dispositif.</p>	Il est certain que les ZFE sont contraignantes et qu'il faut étudier toutes les dérogations nécessaires, notamment pour prendre en compte les habitants des CCIP périphériques qui doivent venir sur la métropole Grenobloise. Pour les foyers ouverts, le système mis en place reste performant, il est impératif de le pérenniser et d'étudier un montant unifié de la prime sur l'ensemble du territoire du PPA3.
@112	BESANÇON	Jean-Luc	citoyen	Grenoble	oui	Particulier	<p>S'oppose aux actions mobilités du PPA car le bilan socio-économique est négatif.</p> <p>Les voitures ont libéré l'homme de la pénibilité de la marche ... et ainsi contribué à sauver des vies. L'action MU.1.1, en réprimant les automobilistes, fait perdre du temps aux habitants.</p> <p>Le développement et le fonctionnement des transports en commun constitue un surcout pour nos modes de déplacement. Ils coutent 4 fois plus chers que les déplacements voiture.</p> <p>ils provoquent un appauvrissement de la société responsable d'une baisse de 2,1 ans de l'espérance de vie.</p> <p>La ZFE est responsable de mortalité accrue</p>	Le raisonnement avancé interpelle, à l'opposé de ce qui est communément et spontanément admis, mais reste à démontrer scientifiquement.

ANNEXE 3 - PPA3

							<p>parmi employés et artisans ayant perdu leur travail par la fragilisation des entreprises suite au remplacement des véhicules polluants.</p> <p>La réduction des vitesses sur autoroute constitue une perte de temps, temps libre et temps économique.</p> <p>La mise en place de voies réservées aggrave les conditions de circulation ; ce qui a pour conséquences des pertes de temps, une insécurité et un transfert des nuisances sur d'autres quartiers.</p>	
@113	BESANÇON	Jean-Luc	habitant	Grenoble	-	Particulier	<p>Affirme qu'on est déjà au-dessous des valeurs limites pour les NO2, PM10 et PM 2.5 et on le sera également en 2027 dans le scénario de dynamique territoriale; les actions du PPA3 tendant à réduire les valeurs de ces polluants au-dessous des seuils réglementaires sont donc inutiles et doivent donc être supprimées.</p>	Argument intéressant à transmettre au MO pour prise de position
@114	REVOL	Florence		Varacieux	-	Particulier	<p>Trop de camions traversent le village de Varacieux</p> <p>absence de pistes cyclables dans le village</p> <p>faciliter les principales liaisons en vélo</p>	voir avis CE sur MU1
@115	BESANÇON	Jean-Luc	citoyen	Grenoble	-	Particulier	<p>Si toutes les VP circulant en France étaient Euro 6d, les PM10 émises par leurs moteurs représenteraient 50 à 100 fois moins que les 5000 à 10000 tonnes de PM10 produites annuellement par les frottements entre chaussée et pneus des voitures, qu'elles soient thermiques ou électriques.</p> <p>Les véhicules diesels récents (Crit'air 2) ne</p>	Si les chiffres fournis sont confirmés, ils alimentent le débat sur la pertinence de l'évolution du parc VP de l'énergie thermique vers l'électrique.

ANNEXE 3 - PPA3

							doivent pas être interdits dans les ZFE, mais encouragés. Références : AQEG (Royaume Uni), Ecotest ADAC (Allemagne)	
@116	BOUVIER	Bernard		Coublevie	oui	Particulier	<ul style="list-style-type: none"> - le contournement ouest de Voiron est contraire à l'objectif de diminution de la circulation routière; il existe un bouquet de solutions autres - il faut communiquer sur le fait que les trajets courts en véhicules - moins de 10km - sont les plus polluants -le passage aux véhicules électriques ne résout pas le problème de l'usure des freins et des pneus; il faut réduire la circulation routière -réduction de la vitesse sur les autoroutes à 110km/h et sur routes départementales à 80km/h -en agriculture s'orienter , via des aides financières et de la formation, vers la conversion en agriculture bio et l'agroforesterie-interdire les coupes rases forestières et non pas les limiter 	contribution argumentée et intéressante
@117	REVOL	Florence		Varacieux	-	Particulier	<p>Alerte sur la forte nocivité sur l'atmosphère des traitements des noyers et rappelle les risques sanitaires pour les populations et la biodiversité.</p> <p>En tant qu'agricultrice, explique qu'il est possible de produire des noix sans avoir systématiquement recours à ces produits dangereux.</p>	Cette question est essentielle. Elle nécessitera une action forte pour informer les agriculteurs et mettre en place des contrôles, afin de réduire significativement l'usage de ces produits très nocifs en attendant de pouvoir les remplacer.
@118	BONA	Mariano	Collectif pour la gratuité des	Grenoble	-	Association	Conteste la ZFE en s'appuyant sur les avis des collectivités territoriales.	Cette observation complète la précédente émise par cette

ANNEXE 3 - PPA3

			transports publics				<p>Conteste le fait qu'une obligation légale soit un argument prouvant l'utilité publique de la ZFE.</p> <p>Demeure perplexe sur les mesures annoncées par la DREAL dans sa réponse aux collectivités territoriales: les pistes cyclables sont loin de répondre à la plus grande partie des besoins de mobilité ; le Métrocable concerne peu de monde ; le RER ne se fera pas avant 2035.</p>	<p>association. Il est certain que les contraintes de la ZFE ne seront pas entièrement réglées par les propositions de la DREAL et qu'il sera nécessaire d'adapter ce dispositif voulu par les élus de la nation, donc incontournable.</p>
--	--	--	--------------------	--	--	--	---	--

2 / CONTRIBUTIONS REÇUES SUR LES REGISTRES PAPIER ET PAR COURRIER

ID Unique	Nom	Prénom	Organisme	Ville	Pièce(s) jointes	objet	Synthèse	Avis de la commission d'enquête
R1-Mens	KERMEN	Pierre		Mens	oui	Compétence transport	<p>1ère partie de contribution identique à celle de la contribution @19 du RN</p> <p>Le président de la CC a pesé sur la décision des élus des communes du Trièves pour ne pas prendre la compétence transport en argumentant d'une contribution de 10€ par habitant. Ce chiffre n'est pas réaliste puisque la compétence transport donne le pouvoir de choisir les mobilités à mettre en service. PJ : présentation aux habitants du Trièves</p>	Cf. Contribution @19
R2-Mens	ROLAND	Odile		Mens		Pollution de l'air Camions dans les villages	<p>Résidente à Mens depuis 22 ans.</p> <p>Dossier accessible essentiellement aux organismes, collectivités, associations, etc. compétents dans le domaine, mais pas simple d'accès pour une résidente de village.</p> <p>A Mens, rues « canyon » ou la pollution de l'air est comparable à celle du centre-ville de Grenoble. Les camions sont de plus en plus nombreux, leur taille augmente. A quand l'interdiction de traverser notre village aux monstres routiers qui y sont contraints à un gymkhana invraisemblable. Et alerte aux bombes roulantes : imaginez une explosion de citerne dans le village...</p>	Cf. Avis de la commission d'enquête sur le défi MU5

ANNEXE 3 - PPA3

R1- Grenoble	BESANCON	Jean Luc		Grenoble		Pollution de l'air	Remplacer les vieux diesels par des véhicules plus récents non diesels plus lourds (électriques, hybrides, bus) c'est augmenter encore l'émission de particules fines, celle ci étant principalement due aux frottements : pneus-bitume, freinage. Proposition que l'interdiction prochaine des CQA2 (ndr : sur la ZFE) soit indiquée comme dégradant la qualité de l'air.	Cf. Avis de la commission d'enquête sur le défi MU4
R2- Grenoble	FERRAND	Bruno				Suivi du trafic sur A480	Redépose la contribution @46 déjà déposée sur le RN. Action MU3.3 : qu'est ce qui se cache derrière l'objectif « mise place d'une plateforme ». S'étonne de la faiblesse du dispositif de mesure mis en place : 2 mesures par an ?	Cf. Avis de la commission d'enquête sur l'action MU3.3
R1- Monestier de Clermont	SARRAT BEAUJARD BEAUJARD	... Monique Eric		Monestier de Clermont		Manque d'information Circulation dense	Information sur l'enquête confidentielle. Dossier trop technique. Dommage qu'il n'y ait pas eu une réunion d'information avant l'enquête. Beaucoup de trafic dans le village-rue de Monestier, malgré l'autoroute que beaucoup évitent car trop cher, avec les désagréments induits : bruit, pollution, insécurité physique et sanitaire. Il faudrait rendre l'autoroute gratuite et les TC vers la métropole moins chers.	Cf. Avis de la commission d'enquête sur le défi MU5 et sur le thème de la participation.
R2- Monestier de Clermont	AUZET	Ann		Monestier de Clermont		S'informer	Présentation du dossier par le commissaire-enquêteur. Discussion générale sur les questions de qualité de l'air et sur le contexte actuel de canicule. Très intéressée par le sujet, elle fera une contribution sur le registre numérique.	
R1- Echirolles	BUISSON			Echirolles		S'informer	Citoyen de passage à la mairie pour une formalité administrative. Explication du sujet de l'EP. Note le lien	

ANNEXE 3 - PPA3

							vers le registre numérique.	
R2-Echirolles	Anonyme			Echirolles		Gratuité des TC	Demande la gratuité des TC qui devient un impératif pour lutter contre la pollution automobile et les difficultés de circulation.	Cf. Avis de la commission d'enquête sur le défi MU1
R1-Saint-Egrève	METTON	Pascal		Saint Egrève		Chauffage au bois Poussières de cimenterie	Demande d'interdire le chauffage au bois (cf Vallée de l'Arve) Dénonce les émissions de poussière de la cimenterie Vicat. Demande des investissements complémentaires à l'industriel.	Cf. Avis de la commission d'enquête sur les actions I3.1 et RT1.2
R2-Saint-Egrève	GRIZEL	Danièle	Association ARBRES	Saint Egrève		Protection des arbres	Rappelle que les arbres assurent la décarbonation de l'atmosphère. Les nombreux programmes immobiliers récents conduisent à la disparition des arbres. Des replantations devraient être réalisées. Sur l'axe de la ligne E du Tram, l'effet couloir devrait être atténué par des plantations.	Cf. Avis de la commission d'enquête sur le défi MU5

C1-Dreal	Anonyme				Énergies alternatives	<p>Cette contribution souligne toutes les contradictions que nous développons dans notre recherche pour une nouvelle énergie. L'auteure évoque la quadrature du cercle !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les particules fines émises par les diesel ou par les autres essences ; c'est pas mieux, - L'hydrogène, il faut le produire, - Le méthane, on produit en même temps du gaz cobanique, - Les biocarburants à partir de colza, betteraves, consomment trop d'espaces, - L'électricité, que ferons nous des batteries usagées ? Quel risque nucléaire ? que ferons des déchets radioactifs ? Quid des EPR qui balbutient ? quelles eaux pour refroidir les réacteurs ? <p>Propose de vivre à l'heure du soleil pour moins polluer pendant les heures chaudes et moins produire d'ozone,</p> <p>Rappelle l'impact des produits chimiques sur la santé (y compris les fumées du tabac),</p> <p>Conclut : Entre Charybde et Sylla, je choisis les énergies fossiles.</p>	Cf. Avis de la commission d'enquête sur le défi MU4
----------	---------	--	--	--	-----------------------	---	---

C2-Dreal C3-Dreal	Granger Mosnat	Jacques Max	Ass. Sone Environnement Santé	La Sone		Carrières	<p>Les membres de l'Association La Sône Environnement Santé (SES) dénoncent depuis plusieurs années les conséquences des activités du site des carrières de La Sône sur la qualité de l'air à savoir : Le fonctionnement d'une centrale d'enrobés Les activités de stockage et de recyclage de matériaux divers Ces activités sont génératrices de poussières très nocives et entraînent une dégradation de l'air déjà fortement pollué par les rejets toxiques de la centrale d'enrobé. Des analyses réalisées par un laboratoire indépendant (le laboratoire départemental d'analyse de la Drôme) ont montré par rapport à un lot témoin des concentrations plus élevées en benzo a-pyrène ainsi qu'un taux de silicium 1000 fois supérieur au lot témoin. Les résultats de cette analyse ont été adressés à la DREAL par courrier L'ARS a été avisée : la réponse aurait été que la population est trop peu nombreuse... L'action I.3 est appréciée par la SES... Mais elle doute qu'elle soit suivie d'effets. Pour cela elle propose d'être partie prenante d'une commission locale d'information dans le but de trouver des solutions pérennes pour réduire au maximum ces nuisances.</p>	Cf. Avis de la commission d'enquête sur les actions I1.1, I3.1 et I3.2
----------------------	-------------------	----------------	-------------------------------------	---------	--	-----------	---	--

ANNEXE 3 - PPA3

C4-Dreal	DARLET	Jean Claude	Chambre d'agriculture de l'Isère			Les moyens de la communication	Voir Contribution @79 du registre numériqueLa Chambre d'agriculture de l'Isère rappelle qu'elle s'est investie en 2020-21 dans le cadre de la préparation du PPA. Le bureau a émis ses remarques par courrier adressé au préfet le 10 février 2022.Ce nouveau courrier affirme et complète la position antérieure. Globalement, la Chambre d'agriculture rappelle qu'elle travaille avec les exploitants pour les accompagner dans des démarches et des pratiques nouvelles destinées à réduire les émissions des activités agricoles. Elle est prête renforcer ces actions de communication (informations, démonstrations).Considérant que la sensibilisation nécessite des moyens complémentaires dont elle ne dispose pas, elle interroge le maitre d'ouvrage sur les moyens, matériels, budgets alloués aux actions décrites dans le PPA.La Chambre d'agriculture demande en particulier que l'information sur l'interdiction du brûlage soit réorganisée auprès des communes et des agriculteurs.	Cf. Avis de la commission d'enquête sur les défis A1 et A2
C5-Dreal	BESANCON	Jean Luc		Grenoble			En doublon avec la contribution R1-Grenoble	Cf. Avis de la commission d'enquête sur le défi MU4
P1-Rives	BREUIL	Laura		Rives		Aménagements piétons cycles	Mme Breuil Laura, habitante de Rives dans un des lotissements (environ 50 maisons) de l'autre coté de la RD 1085 (coté Renage) mais cependant proche du centre ; le passage souterrain de franchissement de la RD est accessible par des marches et une rampe très pentue ne lui permettant pas d'accéder au centre et à l'école avec une poussette, la contraignant à prendre sa voiture. Elle demande que l'accès au centre soit	Cf. Avis de la commission d'enquête sur l'action MU1.1

ANNEXE 3 - PPA3

							praticable par les piétons+poussette ou fauteuils roulants et vélos (aménagement du passage inférieur et réalisation de trottoirs).	
P1-Pontcharra	MERENDET	Johanne		Pontcharra		Pollution de l'air Aménagements cycles	Mme Merendet Johanne, habitante de Pontcharra, avenue du Dauphiné, la RD qui traverse le centre très circulée. Elle « sent » la pollution due au trafic (beaucoup de PL) et souhaite déménager pour s'éloigner de ces nuisances pour elle et son fils en bas âge. Elle se déplace à vélo et regrette le manque d'aménagement de voies cyclables.	Cf. Avis de la commission d'enquête sur l'action MU1.1 et sur le thème Santé
P1-Vinay	VIEUGUET	Sylvia	Association Nature Santé			Pratiques agricoles	En février 2019 cette association de défense des riverains des noyeraies a été à l'origine de la mise en place d'une charte de protection des habitants, situés à moins de 50m des noyers. Cette charte signée par le CING et la SENURA est plus ou moins suivie mais elle a permis de créer un dialogue entre les producteurs de noix et les riverains. Elle a abouti à une amélioration des pratiques agricoles.	Cf. Avis de la commission d'enquête sur les défis A1 et A2
P1-Saint Marcellin	GRANGER MOSNAT	Jacques Max	Ass. La Sône Environnement Santé			Carrières	Remettent à ce jour un dossier à Mr le Commissaire Enquêteur (dossier également adressé à la DREAL). Nous sommes très favorables à l'action DEFI 3 en espérant qu'elle sera suivie de résultats »	Cf. Avis de la commission d'enquête sur les actions I1.1, I3.1 et I3.2
P2-Saint Marcellin	NAGEARAFFE BOUVET	Christian Ghislain	CING et SENURA Chambre d'agriculture 38			Amélioration des pratiques agricoles	Présentation de la nuciculture dans le sud Grésivaudan en particulier l'aspect fertilisation et gestion des bois de taille Sont venus de 16h à 17h présenter la gestion d'une noyeraie avec ses avantages (couvert végétal, arbres de haute tige absorbant du CO ²) et ses inconvénients (nécessité de traiter contre les insectes ravageurs) Voir compte-rendu de la rencontre en pièce jointe	Cf. Avis de la commission d'enquête sur les défis A1 et A2

